

## Demande de naturalisation

## Par Lavanes, le 18/07/2016 à 12:10

Madame, Monsieur,

Je suis arrivée en france à l'âge de 12 ans en France (1999) et j'ai effectuée toute ma scolarité en france. Même si je n'ai obtenue mon baccalauréat. J'ai eu la chance de pouvoir effectuer plusieurs formations.

En 2008 j'ai demandé la naturalisation, celle-ci m'a été refusé parce que les revenues provenaient de l'étranger. (Il est spécifié sur cette lettre que même si toutes mes attaches étaient en france, ILs me refusaient la nationalité revenues provenaient de l'étranger. Je suis locataire depuis 2 ans et je paye mon loyer et je n'est aucune dette. Je recherche activement un emploi et touché le rsa. Je voudrais lancé une procédure de naturalisation via un avocat et je souhaiterais savoir si j'ai des chances d'obtenir la nationalité tout en sachant qu?a l âge de 18 ans, la préfecture m'a délivré une carte de resident de 10 ans qui viens juste d expirer et j attend son renouvellement. J'ai déjà fait les démarches.

Dans I attente je vous prie de recevoir, mes sincères salutations

## Par youris, le 18/07/2016 à 13:34

bonjour,

une des conditions essentielles pour obtenir la nationalité française est l'insertion professionnelle, preuve de l'intégration en france qui permet d'avoir des ressources stables et suffisantes.

donc comme vous êtes au RSA, je crains que l'administration estime que vous ne remplissez pas cette condition.

salutations

Par Lavanes, le 18/07/2016 à 14:17

Merci beaucoup